



Litige avec notaire pour une succession

Par **Gayant**, le **30/04/2021** à **18:52**

Bonjour,

Ma mère a eu 3 enfants.

Elle a fait un emprunt de son vivant pour aider mon frère, mensualités qu'elle a payé et qu'il n'a jamais remboursées.

Elle a rédigé un testament déposé chez un notaire pour indemniser ses 2 filles (en compensation) après son décès.

Montant qui doit être prélevé sur la part de son fils.

Ma soeur est décédée avant ma mère.

J'ai eu le décompte de succession du notaire qui intègre le montant du prêt souscrit pour aider mon frère dans les sommes détenues en comptabilité par le notaire. Le total de la succession gonflé de ce montant est donc divisé par 2 entre mon frère et moi. Il en résulte, en faisant le calcul, que mon frère retouche à nouveau une moitié de cet emprunt alors que ma mère voulait absolument éviter cela en rédigeant un testament.

D'ailleurs lors d'une entrevue avec le notaire celui-ci m'a bien dit que la totalité serait pour moi et maintenant il n'en est rien !

Qu'en est-il ?

Merci pour votre aide.